

INSCRIPTIONS au CLUB Année 2019 : Pièces nécessaires

- Fiche d'inscription.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Cotisation (voir montant ci-dessous) par chèque à l'ordre de l'AMPF.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme est obligatoire lors de la prise de la première licence.

INSCRIPTIONS au CLUB Année 2019 : TARIFS

-La cotisation comprend la cotisation du club à la fédération nationale, les cotisations fédérales, l'assurance fédérale et la licence individuelle .

Elle est valable pour la saison 2019. Son montant est le suivant :

- adultes (plus de 18 ans au 1/01/2018) 60 €
- juniors36 €
- cadets (moins de 14 ans au 1/01/2018).....23 €

L'abonnement facultatif à la revue fédérale Aéromodèles est proposé en supplément pour 10 € .

- Le droit d'entrée pour la première année d'inscription est de 20 € pour les adultes. Aucun droit d'entrée n'est demandé aux juniors et cadets.

- La cotisation des membres affiliés à la fédération via un autre club est fixée à 51 € plus 20€ de droit d'entrée à la première inscription.